

Plan Climat Air Énergie

DONNEZ VOTRE AVIS !

DU 25 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

*Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 instaure la consultation du public pour le Plan Climat Air Énergie Territorial.
L'article L123-19 du code de l'environnement précise les modalités de consultation.*

DU 25 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

► Consultation des pièces du dossier
sur www.cc-grandlieu.fr

ou du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi)
au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu

► Participation à la consultation
questionnaire à remplir sur le site www.cc-grandlieu.fr
par voie électronique : consultationpublique@cc-grandlieu.fr
par voie postale avec l'objet consultation PCAET